



# Bastia

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du Mercredi 10 novembre 2021

### Objet Remplacement d'un élu au sein de la Commission de l'aménagement de l'espace urbain

**Date de la convocation** : jeudi 4 novembre 2021

**Date d'affichage de la convocation** : jeudi 4 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre 2021 à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Nombre de membres composant l'assemblée :</b>            | <b>42</b> |
| <b>Nombre de membres en exercice :</b>                      | <b>42</b> |
| <b>Quorum :</b>                                             | <b>22</b> |
| <b>Nombre de membres présents :</b>                         | <b>32</b> |
| <b>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.</b> |           |

**Etaient présents**: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents** : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;  
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;  
Monsieur LINALE Serge à Monsieur FABIANI François ;  
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;  
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ;  
Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-8 ; L 2121-21 et L2121-22 ;

**Vu** la délibération n°2020/JUILLET/01/01 en date du 15 juillet 2020 portant décision de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations ;

**Vu** la délibération n°2020/JUILLET/01/02 en date du 15 juillet 2020 portant approbation du règlement intérieur du conseil municipal ;

**Vu** la délibération n°2020/JUIL/01/05 en date du 15 juillet 2020 approuvant la composition de la commission de l'aménagement de l'espace urbain ;

**Vu** les arrêts du conseil d'Etat n° 450396, 450419 ;

**Vu** la délibération n°2021/NOV/01/03 du 10 novembre 2021 portant décision de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations ;

**Considérant** que le conseil d'Etat a annulé l'attribution du quarante troisième siège de conseiller municipal à la liste « Bastia più forte insieme » et par suite l'élection de Monsieur Franck Dassibat en qualité de conseiller municipal ;

**Considérant** que cette décision entraîne la nécessité de remplacer Monsieur Franck DASSIBAT au sein des instances dans lesquelles il siégeait ;

**Considérant** l'élection de Monsieur Franck DASSIBAT au sein de la commission de l'aménagement de l'espace urbain.

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal,*

*A la majorité des votants*

*Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien s'étant abstenus.*

**Article 1 :**

- **Désigne** Madame Françoise FILLIPPI en qualité de membre de la commission de l'aménagement de l'espace urbain.

**Article 2 :**

- **Précise** que la délibération n°2020/JUIL/01/05 en date du 15 juillet 2020 est modifiée en ce sens.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.*

2021/NOV/01/04

Signé par : **Pierre SAVELLI**

Date : 18/11/2021

Qualité : **MAIRE**

Page 2 sur 2